

[Text]

Mr. Kempling: We have had people from the Library of Parliament in the past. I am interested in continuity. Do we have the same people available to us?

The Chairman: I understand that Mr. Eric Adams was with the committee before and he will be continuing with us, and Mr. Domingue, who is standing over there, will be the second researcher from the Library.

Mr. Kempling: What happened to the other chap?

The Chairman: He was on contract, apparently.

Mr. Kempling: Okay. But Eric Adams will be here.

The Chairman: Yes.

M. Blackburn: Est-ce qu'on ne devrait pas plutôt parler de «à la discrétion des membres du Sous-comité du programme et de la procédure»?

Le président: Je ne comprends pas pourquoi vous voulez faire cela?

• 1015

M. Blackburn: Si on décide d'engager des attachés de recherche ou autres, c'est le Sous-comité du programme et de la procédure qui en discute et les trois partis font le choix ensemble.

Le président: Oui, mais le Sous-comité du programme et de la procédure est un sous-comité du Comité principal. Donc, c'est un comité consultatif au Comité des comptes publics. Tout ce qu'il fait, ce sont des propositions. Si vous le voulez, le président va consulter le Sous-comité. Si les chercheurs ne peuvent pas être ici, il faut qu'il y ait une personne qui ait le mandat de négocier avec M. Finsten de la Bibliothèque du Parlement pour avoir quelqu'un pour remplacer au plus vite. S'il faut convoquer une réunion du Sous-comité et que le Sous-comité fasse ensuite rapport au Comité principal, cela devient un fardeau un peu lourd.

M. Young: Monsieur le président, je crois que M. Blackburn a raison dans un sens. Il s'agit strictement des chercheurs qui nous viennent de la Bibliothèque du Parlement. Ce n'est pas comme embaucher quelqu'un de l'extérieur comme chercheur. Si c'était quelqu'un de l'extérieur, je serais totalement d'accord, mais étant donné qu'il s'agit strictement de la Bibliothèque du Parlement, ce n'est pas tellement controversé.

J'ai toujours eu le même souci lorsque j'ai siégé à d'autres comités, lorsque le président exerçait sa discrétion pour embaucher des gens.

Le président: Monsieur Blackburn, il n'est pas question que le président embauche qui que ce soit. C'est un service que la Bibliothèque du Parlement rend aux comités du Parlement du Canada. Je pense qu'ils le font pour la Chambre des communes et le Sénat. Si vous voulez que le Sous-comité du programme et de la procédure soit le Comité, il n'y a pas de difficulté. Cependant, comme je le disais, cela prendrait peut-être un peu plus de temps. Puisqu'il n'est pas question d'engager des dépenses publiques ou d'engager des personnes de l'extérieur de la Chambre des communes, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de problèmes.

[Translation]

M. Kempling: Dans le passé, nous avons bénéficié des services des attachés de recherches de la Bibliothèque du Parlement. J'aimerais bien continuer sur cette lancée. Les mêmes personnes peuvent-elles travailler avec nous?

Le président: Je crois que M. Eric Adams était avec nous dans le comité précédent et qu'il sera encore avec nous, et que M. Domingue, qui est là-bas, sera le second attaché de recherche de la Bibliothèque.

M. Kempling: Qu'est devenu l'autre monsieur?

Le président: Il paraît qu'il travaillait à contrat.

M. Kempling: Ça va. Mais Eric Adams sera avec nous.

Le président: Oui.

Mr. Blackburn: Would it not be better to say "at the discretion of the members of the subcommittee on agenda and procedure"?

The Chairman: I do not understand why you are suggesting this.

Mr. Blackburn: If we decide to hire research assistants or other staff, the Sub-Committee on Agenda and Procedure will discuss this matter, and the three parties will select the staff together.

The Chairman: Yes, but the Sub-Committee on Agenda and Procedure is a sub-committee of the main committee. Therefore, it is an advisory committee to the Public Accounts Committee. All it does is make proposals. If you wish, the Chairman will consult the sub-committee. If the researchers cannot be here, there will have to be someone who has the mandate to negotiate with Mr. Finsten from the Library of Parliament to get a replacement as soon as possible. If a meeting of the sub-committee has to be called and if the sub-committee has then to report to the main committee, it will become somewhat cumbersome.

Mr. Young: Mr. Chairman, I think that Mr. Blackburn is correct in a way. Strictly speaking, we are talking about researchers who come to us from the Library of Parliament. It is not as if we are hiring someone from outside as a researcher. If it were someone from outside, I would be in full agreement, but given that we are just talking about the Library of Parliament, I do not think this is all that controversial.

When I sat on other committees, I always had the same concerns when the Chairman exercised his discretion to hire people.

The Chairman: Mr. Blackburn, there is no question of the Chairman hiring anyone at all. The Library of Parliament provides this service to the committees of Canada's Parliament. I think they provide this service for both the House of Commons and the Senate. If you want the committee to be the Sub-Committee on Agenda and Procedure, no problem. However, as I was saying, this would perhaps take a little more time. Since we are not allocating public funds or hiring people from outside the House of Commons, I do not think there is any particular problem here.